

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

1^{ère} Sélection des Jeux du Canada GAF-GAM-STR

1^{er} novembre 2026

FÉDÉRATION



COMITÉ ORGANISATEUR



SITE DE COMPÉTITION

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC (SALLE 400A)

📍 1000 boul. René-Lévesque Est, Québec, QC, G1R 5T8

🗺 [Lien Google Map](#)

📢 Des travaux sont en cours dans le centre-ville de Québec, prévoyez assez de temps pour vous rendre.

SERVICES AUX PARTICIPANTS *(athlètes, spectateurs et entraîneurs)*

HÉBERGEMENT

Hilton Québec

1100 boul. René-Lévesque Est
Québec, QC, G1R 4P3

[Site web](#)

À proximité du site de compétition,
aucun déplacement à prévoir.

20 chambres 2 lits Queen

Date limite de réservation : 3 octobre 2026

Annulation sans frais : jusqu'à 48h avant l'arrivée

Lien de réservation pour le bloc de chambres :

<https://book.passkey.com/e/51341704>

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Sélection des Jeux du Canada	25,00 \$ / Adulte (13-65 ans)
	15,00 \$ / Aîné (66 ans et +)
	15,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)
	Gratuit / Bambin (0 à 5 ans)

* Paiement possible via la billetterie en ligne ou en argent comptant.

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

AUTRES INFORMATIONS

- Visiter la section « Se rendre du Centre des congrès » pour situer les stationnements à proximité :
<https://www.convention.qc.ca/planifiez-visite/se-rendre/>

ANNULATION

- Une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement devront être remises lors de la demande de remboursement via le formulaire.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de l'évaluation.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de l'évaluation. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit **OBLIGATOIREMENT** accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.